



Département  
des Landes

Publié sur le site de la Collectivité le 15/07/2025

**SOMMAIRE**

**Commission Permanente - Séance du vendredi 27 juin 2025**

<b>N°s</b>	<b>Titres des rapports</b>	<b>Pages</b>
B-2/1	<b>B - INSERTION, FAMILLE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS</b>  <b>SOUTIEN AUX FAMILLES ET ACTION SOCIALE DE PROXIMITE</b>	2

## **B. INSERTION, FAMILLE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**



DEPARTEMENT  
DES LANDES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 27/06/2025

Président : M. Xavier FORTINON

N° B-2/1 Objet : SOUTIEN AUX FAMILLES ET ACTION SOCIALE DE PROXIMITE

**Conseillers départementaux en exercice : 30**

**Votants : 30**

Présents : M. Xavier FORTINON (Présentiel), Mme Rachel DURQUETY (Présentiel), M. Paul CARRERE (Présentiel), Mme Muriel LAGORCE (Présentiel), M. Jean-Luc DELPUECH (Présentiel), Mme Eva BELIN (Présentiel), M. Olivier MARTINEZ (Présentiel), Mme Dominique DEGOS (Présentiel), M. Henri BEDAT (Présentiel), Mme Monique LUBIN (Présentiel), Mme Magali VALIORGUE (Présentiel), Mme Sylvie BERGEROO (Présentiel), Mme Christine FOURNADET (Présentiel), M. Cyril GAYSSOT (Présentiel), Mme Agathe BOURRETERE (Présentiel), M. Frédéric DUTIN (Présentiel), Mme Salima SENSOU (Présentiel), M. Julien PARIS (Présentiel), Mme Patricia BEAUMONT (Présentiel), Mme Sandra TOLLIS (Présentiel), M. Damien DELAVOIE (Présentiel), M. Jean-Marc LESPADE (Présentiel), Mme Martine DEDIEU (Présentiel), M. Julien DUBOIS (Présentiel), Mme Hélène LARREZET (Présentiel), M. Christophe LABRUYERE (Présentiel)

Pouvoirs : M. Dominique COUTIERE a donné pouvoir à Mme Magali VALIORGUE, M. Boris VALLAUD a donné pouvoir à Mme Agathe BOURRETERE, M. Didier GAUGEACQ a donné pouvoir à Mme Christine FOURNADET, Mme Sylvie PEDUCASSE a donné pouvoir à Mme Eva BELIN

Absents : M. Dominique COUTIERE, M. Boris VALLAUD, M. Didier GAUGEACQ, Mme Sylvie PEDUCASSE



Résultat du Vote :

POUR (30) : Xavier FORTINON, Dominique COUTIERE, Rachel DURQUETY, Paul CARRERE, Muriel LAGORCE, Jean-Luc DELPUECH, Eva BELIN, Olivier MARTINEZ, Dominique DEGOS, Henri BEDAT, Monique LUBIN, Boris VALLAUD, Magali VALIORGUE, Sylvie BERGEROO, Didier GAUGEACQ, Christine FOURNADET, Cyril GAYSSOT, Agathe BOURRETERE, Frédéric DUTIN, Salima SENSOU, Julien PARIS, Patricia BEAUMONT, Sandra TOLLIS, Damien DELAVOIE, Sylvie PEDUCASSE, Jean-Marc LESPADE, Martine DEDIEU, Julien DUBOIS, Hélène LARREZET, Christophe LABRUYERE

CONTRE (0) :

ABSTENTION (0) :

NE PREND PAS

PART AU VOTE (0) :



**N° B-2/1**

## **La Commission Permanente du Conseil départemental,**

VU les crédits inscrits au budget départemental ;

VU le rapport de M. le Président du Conseil départemental ;

VU la délibération du Conseil départemental n° M-1/1 en date du 11 avril 2025, portant adoption du règlement général d'attribution des subventions aux associations et autorisation de signature à M. le Président du Conseil départemental au titre des conventions d'application financière et triennales de coopération, sur la base des modèles-type approuvés ;

EN VERTU de la délégation générale donnée par le Conseil départemental à la Commission Permanente par délibération n° 4 en date du 1er juillet 2021 ;

APRES en avoir délibéré,

### **D E C I D E :**

#### **I – Soutenir tous les modes d'accueil :**

conformément au règlement départemental des modes d'accueil du jeune enfant – fonctionnement, approuvé par délibération n° B-2/1 du 10 avril 2025,

##### **a) Modes d'accueil individuels - Aide au fonctionnement des Associations d'assistants maternels (MAM) :**

considérant les demandes de subvention de 5 associations dont le dossier a été déclaré complet,

- d'accorder des subventions aux 5 associations listées en Annexe I, au titre de leur fonctionnement 2025, pour un montant global de 1 900 €.

- de prélever les crédits correspondants sur le Chapitre 65, Article 65748 (Fonction 4221) du Budget départemental.

##### **b) Modes d'accueil collectifs - Aide au fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) - Aide spécifique aux projets d'éveil et qualité de l'accueil :**

étant rappelé que le Département soutient les projets d'éveil et d'animation culturelle menés au sein des EAJE,

considérant les dossiers reçus,

- d'accorder une subvention globale de 117 300,70 € aux 10 structures gestionnaires figurant en Annexe II.

- de prélever les crédits correspondants sur le Chapitre 65 (Fonction 4221), Articles 657348 (30 000 €), 657363 (41 000 €), 657381 (16 074,67 €) et 65748 (30 226,03 €).



## **II – L'aide alimentaire :**

après avoir constaté que Mme DEGOS, en sa qualité d'administratrice de l'association l'Arbre à Pain, ne prenait pas part au vote de ce dossier,

considérant que le Département contribue aux besoins de financement des structures et institutions intervenant dans le secteur de l'aide alimentaire,

étant rappelé la délégation donnée à la Commission Permanente pour examiner les dossiers et attribuer les subventions afférentes à ce soutien, par délibération de l'Assemblée départementale n° B-2/1 du 10 avril 2025,

- d'accorder aux 7 associations listées en Annexe III des subventions pour un montant global de 148 000 €.

- de prélever les crédits correspondants sur le Chapitre 65, Articles 657363 (3 500 €) et 65748 (144 500 €) (Fonction 424) du Budget départemental.

## **III – Soutien aux structures d'intervention et d'actions sociales de proximité :**

considérant que le Département soutient les associations et organismes qui apportent un soutien et un accompagnement aux personnes en difficultés,

étant rappelé la délégation donnée à la Commission Permanente pour examiner les dossiers et attribuer les subventions afférentes à ce soutien, par délibération de l'Assemblée départementale n° B-2/1 du 10 avril 2025,

- d'accorder aux 2 associations listées en Annexe IV des subventions pour un montant global de 2 000 €.

- de prélever les crédits correspondants sur le Chapitre 65, Article 65748 (Fonction 424) du Budget départemental.

XF-L

**Xavier FORTINON**  
Président du Conseil départemental des Landes



## ANNEXE I

## AIDE DEPARTEMENTALE AUX ASSOCIATIONS D'ASSISTANTS MATERNELS ET MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS EN 2025

## COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2025

Associations	Lieux <sup>(1)</sup> d'intervention	Nombre d'adhérents au 31/12/2024	Montant de la subvention
DROLES D'ASS MAT	SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE	13	300,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>300,00 €</b>

ASSOCIATIONS	Lieux <sup>(1)</sup> d'intervention	Nombre de places au 31/12/2024	Montant de la subvention
MAM L'ABORDAGE	BIAS	16	400,00 €
MAM LES PETITS BOUTS EN TRAIN (ASSO LES PETITS RAZMOQUETTES)	SOLFERINO	12	400,00 €
MAM LES MAMOURS	SAINT-SEVER	12	400,00 €
MAM LA MAISON DES CALINOUX	BENQUET	12	400,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 600,00 €</b>

(1) la liste des lieux d'intervention est établie au regard des informations fournies par les associations



## **SOUTIEN AUX PROJETS D'EVEIL ET D'ANIMATION CULTURELLE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)**

### **Commission Permanente du 27 juin 2025**

Aide d'un montant maximum fixé en fonction de la capacité d'accueil de l'établissement d'accueil du jeune enfant collectif et/ou familial, pour le financement d'un projet d'éveil et qualité de l'accueil spécifique validé, sur justificatifs.

<b>Type d'établissement et nombre de places</b>		<b>Bonus vulnérabilité</b>	<b>Projet</b>
Micro	<b>0-12 places</b>	500 €	3 000 €
Petite crèche	<b>13-24 places</b>	1 000 €	6 000 €
Crèche	<b>25-39 places</b>	1 500 €	10 000 €
Grande crèche	<b>40-59 places</b>	2 000 €	11 000 €
Très grande crèche	<b>60 places et plus</b>	2 000 €	12 000 €

\*\*\*

Les aides ci-dessus sont proratisées en fonction des dates d'ouverture des structures dans le courant de l'année. La subvention est servie après la division en 12 mois de son montant et le mois d'ouverture des structures est compté entier.

#### ➤ ***Structures publiques***

<b>Structure gestionnaire</b>	<b>Établissement d'accueil de jeunes enfants</b>
CCAS de Dax	Crèche les Girafes de l'Adour (12 000 €) Crèche les Lutins (12 000 €) Crèche les Pitchouns (11 000 €) Maison de l'Enfance (6 000 €)
<b>TOTAL</b>	<b>41 000 €</b>
Commune de Labenne	Multi-accueil « Les Diablotins » (11 000 € + 2 000 €) Multi-accueil « Les Fripouilles » (6 000 € + 1 000 €)
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 €</b>
Commune de Soorts-Hossegor	Maison de la Petite enfance « la forêt »
<b>TOTAL</b>	<b>10 000 €</b>
<b>TOTAL ETS PUBLICS</b>	<b>71 000 €</b>

#### ➤ ***Autres établissements publics locaux***

<b>Structure gestionnaire</b>	<b>Établissement d'accueil de jeunes enfants</b>
IGESA	Multi-accueil « La forêt enchantée » (10 074,67 €)
	Multi-accueil « Les Petits Ecureuils » (6 000 €)
<b>TOTAL AUTRES EPL</b>	<b>16 074,67 €</b>



➤ **Etablissements privés**

<b>Structure gestionnaire</b>	<b>Établissement d'accueil de jeunes enfants</b>
SAS PLANTINE - Arbonne	Micro-crèche « plein-air Plantine » à Saint-Geours-de-Maremne (3 000 € + 500 €) Micro-crèche « plein-air Plantine » à Saint-André-de-Seignanx (2 995,57 € + 500 €) Micro-crèche « plein-air Plantine » à Saint-Vincent-de-Tyrosse (2 690,29 € + 500 €)
<b>TOTAL</b>	<b>10 185,86 €</b>
Association « Les Bibouilles » - Capbreton	Micro-crèche « Les Bibouilles » à Bénesse-Maremne (3 000 € + 500 €) Micro-crèche « Les Bibouilles » à Tosse (3 000 € + 500 €)
<b>TOTAL</b>	<b>7 000 €</b>
SARL Les Berceaux de l'Océan – Vieille Saint Girons	Micro-crèche "Câlins Doudou" à Vieille Saint-Girons (3 000 €) Micro-crèche « Câlins Doudou » à Saint-Julien-en-Born (3 000 €)
<b>TOTAL</b>	<b>6 000 €</b>
SASU MAELAIA - Narrosse	Micro-crèche Maëlaïa à Narrosse
	<b>3 000 €</b>
Association « Le monde de ENNO » - Orthevielle	Micro-crèche « Eveil & Co » à Saint-Laurent-de-Gosse
<b>TOTAL</b>	<b>2 583,88 €</b>
SASU « La Petite Ourse » - Aire-sur-l'Adour	Micro-crèche « La Petite Ourse » à Aire-sur-l'Adour
<b>TOTAL</b>	<b>1 456,29 €</b>
<b>TOTAL ETS PRIVES</b>	<b>30 226,03 €</b>



## Annexe III

**SOUTIEN AUX STRUCTURES OEUVRANT DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ALIMENTAIRE**  
**Commission Permanente du 27 juin 2025**

Structures	Objet	Siège	Périmètre d'intervention	Montant
Banque Alimentaire des Landes	Collecte et redistribution de surplus et dons alimentaires, en utilisant le canal d'associations ou de groupements agréés par la Banque Alimentaire des Landes. Participation financière pour la location d'un local de stockage des denrées.	Mont-de-Marsan	Département	<b>65 000 €</b>
Restaurants du Coeur - Les Relais du Coeur des Landes	Aide alimentaire aux personnes les plus démunies et maraudeuses de novembre à avril.	Saint-Perdon	Département	<b>30 000 €</b>
L'Arbre à Pain	Gestion de 3 épicerie sociale qui proposent des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à moindre coût aux bénéficiaires de minima sociaux. Jardin avec activité de production maraîchère, vente de paniers de légumes.	Bégaar	Tartas Rion-des-Landes Pontonx-sur-l'Adour Souprosse	<b>19 000 €</b>
CCAS de Soutons	Épicerie sociale qui propose des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à moindre coût aux bénéficiaires de minima sociaux. Accompagnement budgétaire.	Soustons	Soustons	<b>15 000 €</b>
Dax Emploi Formation Insertion Solidarité Services- Atelier Chantier d'Insertion (DEFIS Services- ACI)	Développement d'une nouvelle activité au sein de l'ACI de Défis: une épicerie sociale sur le territoire de Saint-Paul-lès-Dax en collaboration avec 3 acteurs locaux (Mairie de St-Paul-lès-Dax, Groupe Jacquemain et l'Arbre à Pain - épicerie sociale au village entreprise du Grand Mail).	Dax	Saint-Paul-lès-Dax	<b>15 000 €</b>
CCAS Labenne	Épicerie sociale qui propose des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à moindre coût aux bénéficiaires de minima sociaux.	Labenne	Labenne	<b>3 500 €</b>
L'Entraide du Seignanx	Aide aux familles et personnes en situation de précarité sociale. Aide alimentaire et de carburant. Distribution de vêtements.	Saint-Martin-de-Seignanx	Seignanx	<b>500 €</b>
<b>TOTAL</b>				<b>148 000 €</b>

**Annexe IV**

**SOUTIEN AUX STRUCTURES D'INTERVENTION ET D'ACTIONS SOCIALES DE PROXIMITÉ**  
**Commission Permanente du 27 juin 2025**

<b>Associations /Organismes</b>	<b>Objet</b>	<b>Siège</b>	<b>Périmètre d'intervention</b>	<b>Montant</b>
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FAMILLES RURALES	Mouvement familial pour l'épanouissement des personnes, la promotion de la famille. Partenaire du développement des territoires ruraux Actions autour de l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale sur les territoires landais	Rion-des-Landes	Département	<b>1 500 €</b>
ASSOCIATION LANDAISE POUR LA PROMOTION DES GENS DU VOYAGE	Aide financière et adresse postale pour voyageur	Rivière-Saas-et-Gourby	Département	<b>500 €</b>
<b>TOTAL</b>				<b>2 000 €</b>